

501 Rubrique de classement

Définition

Cette zone contient un terme ou un ensemble de termes utilisé pour regrouper les œuvres d'un auteur fécond.

Occurrence

Facultative.
Répétable.

Indicateurs

Indicateur 1	Type de rubrique de classement Cet indicateur répartit les rubriques de classement en trois catégories.
	0 Œuvres complètes
	1 Œuvres choisies Sélection d'œuvres intégrales d'un auteur, non la totalité de son œuvre.
	2 Textes choisis Sélection de textes extraits des œuvres d'un auteur
	Les termes utilisés ici peuvent ne pas correspondre exactement à ceux qui sont employés selon certains codes de catalogage, mais il est souhaitable de s'en rapprocher.
Indicateur 2	blanc Non défini

Sous-zone(s)

\$a	Rubrique de classement Terme principal utilisé pour regrouper les œuvres d'une même catégorie. Obligatoire. Non répétable.
\$b	Indication générale du type de ressource Sous forme textuelle. Facultative. Répétable.
\$e	Subdivision de la rubrique de classement Terme ou ensemble de termes utilisé pour subdiviser la rubrique de classement (EX 1, 4). Facultative. Non répétable.
\$j	Subdivision de forme La description de cette sous-zone se trouve avant celle de la sous-zone \$x.
\$k	Date de publication Date de publication de la ressource quand elle est ajoutée à la rubrique de classement pour subdiviser un ensemble d'œuvres (EX 2). Facultative. Non répétable.
\$m	Langue (quand elle fait partie de la rubrique de classement) Langue de la ressource quand il est nécessaire de l'inclure dans le titre de classement pour regrouper des œuvres publiées dans une même langue (EX 2). Facultative.

- Non répétable.
- \$r Distribution instrumentale et vocale (pour la musique)
Instrumentation, etc. de la ressource (EX 3).
Facultative.
Répétable.
- \$s Référence numérique (pour la musique)
Numéro attribué par le compositeur, ou par d'autres, pour distinguer des œuvres. Le numéro peut être le numéro d'ordre, l'opus, le numéro de catalogue thématique ou la date utilisée comme numéro.
Facultative.
Répétable.
- \$u Tonalité (pour la musique)
Tonalité faisant partie de la rubrique de classement.
Facultative.
Non répétable.
- \$w Mention d'arrangement (pour la musique)
Indique qu'une œuvre musicale est un arrangement (EX 4).
Facultative.
Non répétable.
- \$j Subdivision de forme
Terme ajouté à la rubrique de classement pour préciser le(s) type(s) ou genre(s) de ressource. Cette sous-zone n'est utilisée que si la zone 501 est imbriquée dans une zone 604 (Vedette matière – Auteur/titre). Pour les exemples, voir la zone 604.
Facultative.
Répétable.
- \$x Subdivision de sujet
Terme ajouté à la rubrique de classement, lorsqu'elle est utilisée dans une vedette matière, pour préciser le sujet représenté par cette vedette matière. Cette sous-zone n'est utilisée que si la zone 501 est imbriquée dans une zone 604 (Vedette matière – Auteur/titre). Pour les exemples, voir la zone 604.
Facultative.
Répétable.
- \$y Subdivision géographique
Terme ajouté à la rubrique de classement, lorsqu'elle est utilisée dans une vedette matière, pour préciser un lieu en relation avec le sujet représenté par cette vedette matière. Cette sous-zone n'est utilisée que si la zone 501 est imbriquée dans une zone 604 (Vedette matière – Auteur/titre). Pour les exemples, voir la zone 604.
Facultative.
Répétable.
- \$z Subdivision chronologique
Terme ajouté à la rubrique de classement, lorsqu'elle est utilisée dans une vedette matière, pour préciser une période en relation avec en relation avec le sujet représenté par cette vedette matière. Cette sous-zone n'est utilisée que si la zone 501 est imbriquée dans une zone 604 (Vedette matière – Auteur/titre). Pour les exemples, voir la zone 604.
Facultative.
Répétable.
- \$2 Code du système d'indexation
Identification, sous forme codée, du système d'indexation dont la vedette matière est issue. Cette sous-zone n'est utilisée que si la zone 501 est imbriquée dans une zone 604 (Vedette matière – Auteur/titre). Pour la liste des codes, voir l'Annexe G. Pour les exemples, voir la zone 604.
Facultative.

Non répétable.

- \$3 Identifiant de la notice d'autorité
 Numéro d'identification de la notice d'autorité correspondant à la vedette. Cette sous-zone n'est utilisée que si la zone 501 est imbriquée dans une zone 604 (Vedette matière – Auteur/titre). L'usage de cette sous-zone est lié à l'usage du format UNIMARC des notices d'autorité *UNIMARC/A*.
 Facultative.
 Non répétable.

Remarque(s) sur le contenu de la zone

L'usage des rubriques de classement est très étroitement lié à un fonds particulier et à ses besoins. Néanmoins, lorsqu'elles existent, elles doivent pouvoir être échangées. Elles sont construites selon les règles suivies par l'agence de catalogage.

Zone(s) connexe(s)

- 500 Titre uniforme
 La zone 500 est utilisée pour regrouper sous une même entrée les différents titres d'une œuvre particulière. La zone 501, quant à elle, est utilisée pour regrouper le même type d'œuvres ou d'œuvres groupées.

Exemple(s)¹

Exemples propres à l'édition française : EX 5 ▲ et suivants.

- EX 1 ■ 501 2# \$aPlays\$eSelection
Une ressource intitulée Plays by Oscar Wilde est entrée sous la rubrique de classement Plays. Selection.
- EX 2 ■ 501 0# \$aWorks.\$mRussian.\$k1975
Dans un fonds possédant un nombre important d'œuvres de Shakespeare, les œuvres complètes sont rassemblées selon un classement par langue puis par date de publication. Une ressource contenant les œuvres complètes en russe, publiée en 1975, aura la rubrique de classement ci-dessus. Le code de catalogage utilise le titre de classement Works pour désigner les œuvres complètes.
- EX 3 ■ 501 2# \$aSonatas\$rpiano
- EX 4 ■ 200 1# \$aThree fugues for guitar trio
 501 2# \$aKeyboard music\$eSelections\$warr.
Rubrique de classement pour trois fugues pour clavier de Bach, arrangées pour un trio de guitares.
- EX 5 ▲ 501 2# \$aThéâtre\$eExtraits
Une ressource ayant pour titre Pièces de Jean Racine est entrée sous la rubrique de classement Théâtre. Extraits.

¹ NdT : les exemples provenant de catalogues anglo-saxons contiennent la ponctuation prescrite, qui a été saisie et non pas générée par programme comme le veut l'usage français.

EX 6 ▲

200 #0 \$aCorrespondance\$bTexte imprimé\$e1857-1864\$fGustave Flaubert\$g[préface et notes par Maurice Nadeau]

225 19 \$a≠NSB≠Les ≠NSE≠œuvres de Gustave Flaubert\$9

501 2# \$aOeuvres complètes\$mfrançais\$k1964-

Sous la vedette Flaubert, Gustave, la notice de ce volume de la Correspondance de Gustave Flaubert apparaîtra dans la rubrique Œuvres complètes.